



COMBAT ARMES DE JET

La compétence "Adresse au tir"

jeudi 31 décembre 2009, par [Bilbo](#)

Comme la compétence "Spécialisation arme" pour les armes de C. à C., la compétence "Adresse au tir" représente un entraînement intensif consentit par le guerrier pour arriver à maîtriser à la perfection son arme.

Néanmoins, pour certaines armes, cet entraînement intensif est nécessaire si l'on ne veut pas se faire plus de mal que l'on en fait à l'ennemi.

En voici la liste : L'arc à courbure, l'arbalète lourde, la [mini-baliste](#), les shurikens, [les griffes de chat](#) et les boletas.

Cette règle est aussi valable pour les armes magiques (mais, en raison de leur nature, j'estime que les armes avec un esprit accorde automatiquement l'adresse au tir à leur porteur (uniquement quand il porte l'arme)).